**APPEL A CONTRIBUTIONS**

**Normes éditoriales**

**Revue Gabonaise d’Histoire et Archéologie (HISTARC)**

**ISSN 2303-9132**

**Hors-Thème**

Le quatrième numéro de la Revue Gabonaise d’Histoire et Archéologie est prévu pour janvier 2019. Comme pour les précédentes parutions, il s’agit d’un hors-thème qui a vocation à mobiliser les travaux de différents champs en histoire et en archéologie. Les propositions soumises doivent être originales et ne pas être proposées simultanément à d’autres ouvrages ou revues.

**- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :** Titre, Prénom et Nom de l’auteur, Institution d’attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

**- Pour un article qui résulte d’une recherche de terrain :** Titre, Prénom et Nom de l’auteur, Institution d’attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Ces propositions sont soumises en deux temps.

1. Envoi d’un résumé en français et traduit en anglais indiquant clairement l’objet de l’article (250 mots au maximum). 5 à 7 mots clés doivent impérativement être identifiés.
2. Envoi des propositions d’articles.

Les textes soumis doivent respecter les règles suivantes.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Documents et version** | Vous devez nous faire parvenir les **documents** suivants:   * **l'article**; * **un résumé en français et en anglais**; * une **notice biographique** de chaque auteur d'au plus 100 mots comprenant le lieu de travail, la fonction, le grade, les champs de spécialité/intérêt, l'adresse courriel et le numéro de téléphone.   Tous les documents doivent nous parvenir en **version électronique** (Word) + 2 **versions papiers**. | |
| **Longueur des textes** | **Longueur maximale** (espaces compris), incluant les résumés, les notes et **la documentation** : 5000 à 8000 mots et 16 pages maximum  **Taille de la police** : 12  **Police** : Times New Roman  **Interligne**: simple | |
| **Soulignement** | Ne pas utiliser. | |
|  | |
| **Guillemets** | * Utiliser les guillemets français (« »). * N’utiliser les guillemets anglais (‘‘ ’’) qu’à l’intérieur de citations déjà entre guillemets | |
| **Citation courte** | (1, 2 ou 3 lignes) entre guillemets français à l’intérieur des paragraphes. Interligne simple. Taille de la police 10. | |
| **Citation**  **longue** | (4 lignes et plus) sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interlignes simples. | |
| **Crochets** | Mettre entre crochets [  ] les  lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d’un passage […]. | |
| **Notes** | * Placer les références des ouvrages et des articles à l’intérieur du texte en indiquant, entre parenthèse, le nom de l’auteur, l’année et la page ou les pages consultées. Exemple : (L. Manokou, 2012, p. 43-45). * Placer les notes au bas de chaque page pour les sources (orales ou imprimées) et pour les explications ou autres développement venant expliciter le texte. * Les numéroter en continu. * Utiliser les exposants pour les appels de note. * Placer les appels de note avant la ponctuation. | |
|  |  | |
| **Sources** | **S'assurer que toutes les sources indiquées dans le texte, et seulement celles-ci, s'y trouvent**. | |
|  | * Pour **les sources orales** : dans l’ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d’ordre, nom et prénom des informateurs, la date et le lieu de l’entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance. * Pour **les archives**, il convient de mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l’abréviation entre parenthèses. C’est l’abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. | |
| **Bibliographie** | **S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci, s'y trouvent**. | |
| **Chapitre de livre** | MEYHONG Stéphane, 2017, « Qu’en est-il de l’électrification de l’Afrique occidentale française (AOF) durant les deux plans quadriennaux ? », *in* NFOULE MBA Fabrice (dir.),*L’action publique en Afrique subsaharienne sous le regard des sciences humaines*, Saint-Denis, Connaissances et Savoirs, p. 101-140. | |
| **Article de périodique** | NFOULE MBA Fabrice, 2016,« Les déconcentrations administrative ou l’illusion d’une émancipation des colonies françaises d’Afrique (1953-1957) », Revue Ivoirienne d’Histoire, n° 28, p. 67-79. | |
| **Livre**  **Thèse-Mémoire** | MATOUMBA Martial, 2013, Paléolithique au Gabon. Les technologies lithiques dans la région de la Nyanga (sud-ouest), Paris, L’Harmattan.  DOUTSONA Judith, 2011, *Les femmes dans la fonction publique au Gabon ; études des trajectoires professionnelles des femmes fonctionnaires*, 1930-1980, thèse d’histoire de l’Afrique, Paris, Université Paris-7 Denis-Didérot. | |
| **Site Web** | <http://fr>. wikipédia. Org/wiki/sage-femme (Consulté le 5 mars 2016) | |

**Frais d’instruction et d’insertion**

Les frais d’instruction de l’article sont de 15000f (23 euros) payables immédiatement au moment de l’envoi de l’article. À l’issue de l’instruction, si l’article est retenu, l’auteur paie les frais d’insertion qui s’élèvent à 30.000f (46 euros). Les frais d’instruction et d’insertion s’élèvent donc à 45.000f (69 euros). Les frais d’instruction sont payés à la réception de l’article et les frais d’insertion sont payés après l’acceptation de l’article pour publication. Le payement des frais d’insertion donnent droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d’envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l’expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. Ainsi que l’exemplaire de l’auteur.

**Dates importantes à retenir**

Réception des résumés jusqu’au 27 octobre 2018

Réception des articles jusqu’au 15 novembre 2018

Retour des versions des articles corrigés au plus tard 1er décembre 2018

**Personne à contacter**

Fabrice NFOULE MBA : fabrice.nfoule@gmail.com